

CONCLUSIONS

Recommandations Académie

Aspects juridiques
Classification

NSP de synthèse

- Si « drogue » sans indication thérapeutique avec risque toxique et abus ..psychoactif par ex ...STUPEFIANT
- Si futur médicament, évaluation du rapport bénéfique/risque pour le classer en substance vénéneuse , stupéfiant ou rien
- Si pas encore « médicament » (pas d'études en cours) que faire.... Cas du cannabidiol / pas psychoactif MAIS intéressant comme anti-inflammatoire, anxiolytique, anti-épileptiquepas d'évaluation donc pas de classification ...

Aspects juridiques

- Surveiller internet / cybermarché noir
- Faciliter / **Accélérer** l'inscription sur la liste des substances vénéneuses .. Voire des stupéfiants (détention, prescription et de délivrance)
 - Prescription sur ordonnance sécurisée (copie gardée 3 ans)
 - Prescription pour un TT max de 28 jours - Exception AS
 - Présentation dans les 3 jours de la prescription (et décompte par la suite) -Exception pour les AS
 - Traçabilité / registre spécial des entrées et des sorties à chaque opération (10 ans)
 - Pas de renouvellement (délivrance max 28 jours) -Exception AS à l'intérieur de la durée max de prescription
 - Suivi des stocks (entrée et sortie)- Exception AS

Arrêté du 19 janvier 2017 (JO 26 janvier)

- **Abus et trafic international de kétamine**
- **1997** la kétamine et de ses sels sont inscrites sur la liste des stupéfiants
- **2001** Les préparations injectables à base de kétamine sont classées comme assimilés stupéfiants (Liste I)
- **2017** Les préparations injectables à base de kétamine sont inscrites sur la liste des stupéfiants

Arrêté du 31 mars 2017 (JO 6 avril)

- Considérant le mécanisme d'action des cannabinoïdes de synthèse, responsable de leurs effets psychoactifs similaires à ceux du delta-9-tétrahydrocannabinol(THC), de leur potentiel d'abus et de dépendance ainsi que de leur toxicité ;

Considérant **la similarité structurelle des cannabinoïdes de synthèse** permettant de distinguer plusieurs sous-familles ...

.....suite

Du fait de ces risques,

- 12 familles chimiques
 - ainsi que 10 nouvelles substances
- ont été inscrites sur la liste des stupéfiants.

Recommandations Académie

Prise en charge

Aspects techniques

- Alerte des Pouvoirs Publics sur les moyens insuffisants des CHU pour identifier les molécules.

Comment soigner sipas d'identification ?

- Dépistage individuel **nécessaire et obligatoire** / prise de risque en conduisant ..

Conclusions

Référence : HCSP

UN DES 5 AXES D'ACTION DU Haut conseil de la santé publique (HCSP)

Une proposition en phase avec la stratégie nationale de santé :
Contribution du HCSP*



Cinq axes d'actions prioritaires :

1. une politique de prévention et de promotion de la santé ambitieuse et soutenue,
2. 5 orientations pour un système de santé adapté aux enjeux,
3. le développement de l'innovation en santé,
4. le développement et le soutien à la formation et à la recherche en santé publique,

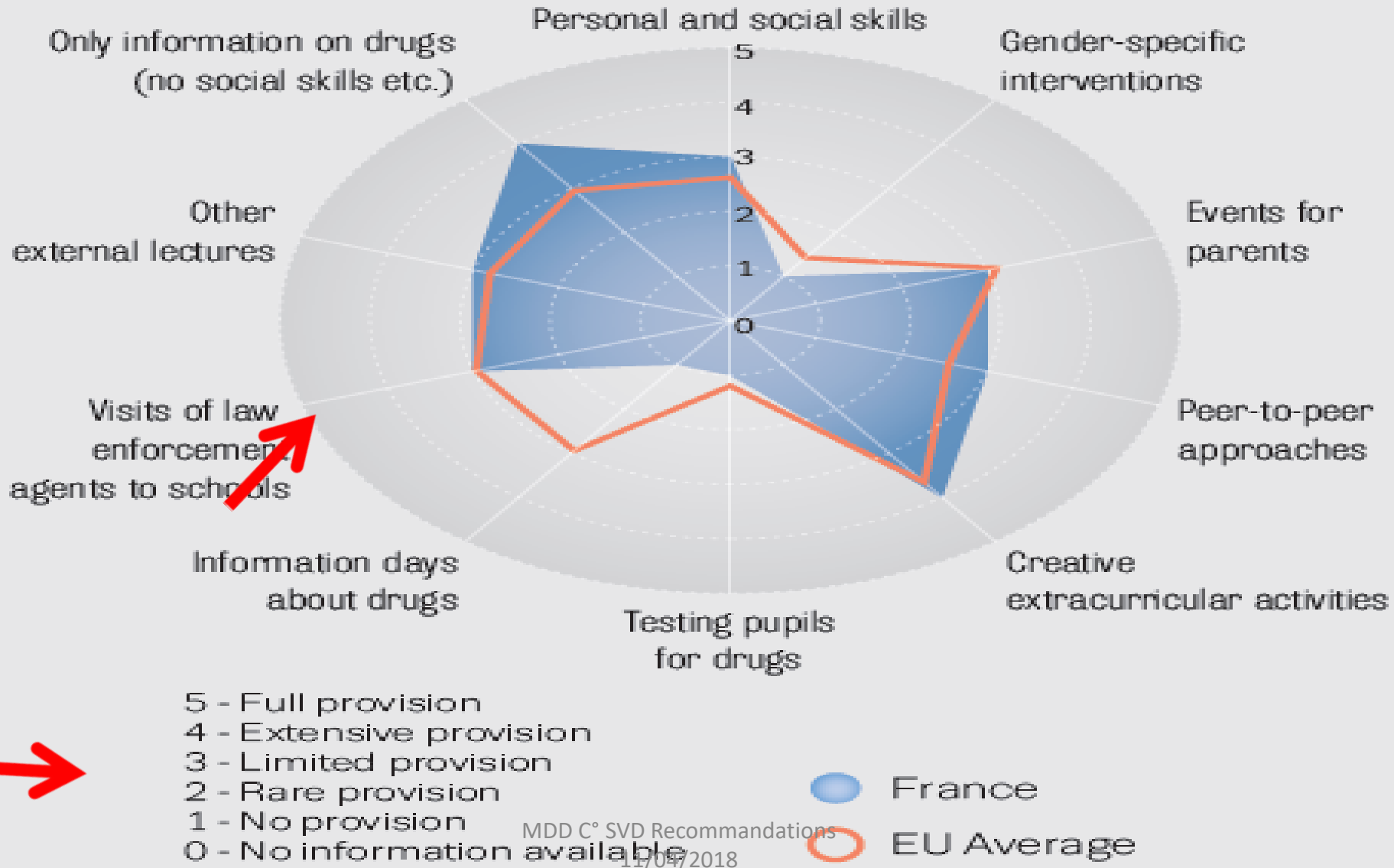
5. une politique spécifique axée sur la santé des enfants et des adolescents.

Conclusions

OEDT

Annual report, june 2017

Un grave déficit d'information en milieu scolaire en France pointé par l'OEDT (juin 2017)



RECOMMANDATIONS Académie

Prévention

Recommandations

- Reprendre celles du HCSP et de l' OEDT / s'occuper des enfants et adolescents :
- Cibles : collèges, lycées, voire écoles primaires
- Comment : préparer des SUPPORTS (PP mais également malettes ??)
- Qui : étudiants en stage de santé publique, les officinaux, les médecins généralistes

RAPPORT Pr Loïc VAILLANT

Janvier 2018

Mise en œuvre du service sanitaire pour les
étudiants en santé
nouvelle Stratégie Nationale de Santé (SNS)

Architecture

Comité régional du SS

- Universités / Ecoles de formation
- ARS : définir les besoins en prévention
- Rectorat : collèges et lycées
- Les DIRECCTE / entreprises et services de santé au travail

Cadre du SS

- Sous l'égide des Université et écoles de formation
- En formation initiale
- 3 mois à mi-temps (ou 6 semaines à temps complet ou 60 demi-journées) y compris le temps de préparation, la réalisation, le retour d'expérience et l'évaluation de l'action

Cadre du SS (suite)

- Prévention primaire uniquement / 5 AHU
- Lieux agréés par l'Université (collèges et lycées en font partie)
- Déplacement pris en charge
- Encadrement par une équipe de professionnels EN LIEN avec les acteurs de la promotion et de la santé , au niveau national et local

Exemple de l' Université d' ANGERS 2016-2017

Objectif principal :

- Contribution à la réduction des conduites à risque chez les adolescents(3^{ème} et seconde)
- Vies affective et sexuelle (comme Marseille et Nice) mais aussi tabagisme, consommation de drogues et d'alcool

Objectif secondaire : formation à la prévention par la pratique

**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION**